

Aux S1

Bordeaux, le 14 novembre 2024
Lettre d'information académique

Chers et chères camarades S1

Ton rôle de représentant-e du SNES-FSU dans ton établissement est essentiel pour notre organisation syndicale : afin de préparer les mobilisations à venir, de mettre l'administration face à la réalité des attentes de nos professions, de construire les revendications, les retours de terrain sont une nécessité pour le SNES-FSU. Nous savons la lourdeur et la difficulté des conditions de travail, leur dégradation continue et nous te remercions pour ton implication au bénéfice du collectif et du service public d'éducation.

La période qui s'ouvre sera dense sur le plan de la mobilisation pour défendre les droits des personnels et un système éducatif conforme aux valeurs portées par le SNES-FSU. Elle sera dense également en rencontres avec l'administration. Pour le SNES-FSU, le sens premier de ces moments est d'y porter la voix de la profession et d'y faire entendre les revendications des personnels.

Notre organisation syndicale a besoin de retours pour construire la mobilisation à venir, pour étayer son argumentation face à l'administration. La section académique te demande donc de lui faire part du point de vue de tes collègues syndiqué-es sur plusieurs sujets. Il n'est pas nécessaire de répondre à l'ensemble des points mais d'apporter des éléments sur ceux qui te paraissent importants et significatifs à l'échelle de ton établissement, éventuellement en plusieurs fois. Si tu as déjà été contacté-e par la section académique sur certaines de ces points, nous avons bien évidemment conservé tes réponses. L'ensemble des réponses est à envoyer par mail à permanence@bordeaux.snes.edu

La section académique compte également sur toi pour relayer auprès de tes collègues l'importance de se syndiquer au SNE-FSU ainsi que les stages de formation syndicale disponibles via l'espace adhérent ou via la page formation syndicale du site <https://bordeaux.snes.edu/>

Enfin, en amont de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la section académique t'a fait parvenir par courrier postal du matériel syndical : une affiche sur laquelle il est possible d'ajouter le lieu et l'heure de la mobilisation dans ton département, un livret FSU sur l'éradication des violences faites aux femmes, un edito. Ce matériel, à mettre à disposition des collègues, sera également envoyé à l'ensemble des adhérent-es par voie numérique.

Au nom de la section académique, je te remercie une nouvelle fois pour ton implication comme relais de la section syndicale de ton établissement.

Sonia Meljac, secrétaire générale académique, SNES-FSU, Bordeaux

Organiser la riposte et préparer une mobilisation d'ampleur début décembre

Le SNES-FSU prépare un grand mouvement de grève pour nos salaires, nos conditions de travail et nos métiers à la suite du projet de passage à trois jours de carence, de la baisse à 90% du maintien de la rémunération en arrêt maladie, du gel du point d'indice, de la suppression de la GIPA. Associées à du fonctionnaire bashing de la part du ministre de la fonction publique, ces annonces sont intolérables et conduisent le SNES-FSU, dans une intersyndicale large, à prévoir une mobilisation d'ampleur au mois de décembre. Il s'agit également de défendre un service public d'éducation à la hauteur des besoins, à rebours de la politique de suppressions de postes ininterrompue depuis le premier quinquennat Macron. **Ce mouvement de grève, qui pourra durer plusieurs jours, nécessitera une participation massive des personnels pour réussir et il faut dès à présent le préparer.**

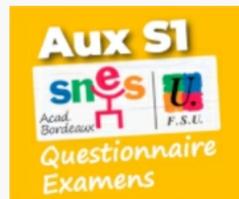


Les sections académique et départementales peuvent venir animer des heures d'information syndicale dans ton établissement. Un tract élaboré par la section nationale, un calculateur de perte de salaire en cas d'arrêt maladie, un article et des visuels sont disponibles [ici](#) pour mobiliser et informer dans ton établissement.

Peux-tu nous dire dès à présent quel est l'état d'esprit de tes collègues et si la perspective d'une grève sur plusieurs jours les convainc ?

Les examens (DNB, baccalauréat général et technologique, BTS) : retours urgents pour une réunion au rectorat le 20 novembre

Le 20 novembre aura lieu une réunion intersyndicale avec la Division des Examens et Concours afin de dresser le bilan de la session 2024 et d'anticiper la session 2025. C'est le moment de vérifier si les engagements pris par la DEC à la suite d'une réunion similaire en 2023, puis d'une audience avec les représentant·es du SNES-FSU ont été tenus.



[Tu peux télécharger ici](#) (Identification SNES requise) le document recensant quelques questions possibles à destination de tes collègues et nous le retourner par mail, même partiellement complété, pour nous faire part de toutes les difficultés rencontrées par tes collègues lors de la session 2024. Ce document est également accessible à tes collègues syndiqué·es qui peuvent le renseigner individuellement et le renvoyer à permanence@bordeaux.snes.edu

La carte des formations, carte des spécialités, carte des langues et des enseignements non linguistiques : retours pour le CSAA du 16 décembre

Lors du Comité Social Administratif Académique du 16 décembre seront examinées la carte des formations professionnelles, la carte des spécialités, la carte des langues et des options. Si des évolutions sont prévues dans ton établissement (y compris dans la voie professionnelle pour les LPO), merci de communiquer les informations à la section académique. **Il est important que nous sachions si ces évolutions sont conformes aux attentes des équipes. Dans le cas contraire, la section de l'établissement doit prendre contact rapidement avec la section académique pour que nous puissions disposer d'un argumentaire lors du CSAA (Comité Social d'Administration Académique).**



Politique académique de formation continue : quelle appréciation, quelles attentes des personnels ?

Le Conseil Académique de la Formation Continue aura lieu en décembre ou janvier. Cette instance est l'occasion de faire connaître à la direction de l'Ecole Académique de la Formation Continue le point de vue des personnels sur la formation : avis positifs ou négatifs sur les formations reçues et leurs modalités, accès à la formation, attentes particulières. [Tu peux télécharger ici](#) (identification

SNES Requisite) le document recensant les questions possibles à destination de tes collègues et nous le retourner par mail, même partiellement complété. Ce document est également accessible à tes collègues syndiqué·es qui peuvent le renseigner individuellement et le renvoyer à permanence@bordeaux.snes.edu



Heures de vie de classe

La section académique souhaite dresser un bilan du fonctionnement et de la rémunération des heures de vie de classe dans l'académie. Sont-elles implantées dans les emplois du temps des élèves ? Des personnels ? Sont-elles rémunérées et comment ?

Le SNES-FSU rappelle que le code de l'éducation (Article D421-49-1) qui définit la mission de professeur-e principal-e et les tâches pour lesquelles elles et ils sont rémunéré-es via l'ISOE part modulable, ne mentionne pas l'heure de vie de classe. On ne peut donc pas considérer que celle-ci est rémunérée par cette indemnité, comme le prétend l'administration du fait de la diminution des HSE.



Manuels scolaires en lycée

Depuis que la Région finance les manuels pour les lycéen-nés, les modalités de distribution dans les lycées sont très diverses. Celle-ci est parfois confiée à des personnels en dehors du cadre de leurs missions (AED ou AESH par exemple), les laissant seul-es face aux familles et parfois à leur mécontentement. La section académique souhaite faire le point sur cette question afin de pouvoir

interpeler la Région. **Peux-tu nous indiquer quelles sont les modalités de distribution des manuels scolaires dans ton établissement et expliciter les éventuels problèmes rencontrés ? Toute autre remarque sur les manuels scolaires est évidemment possible.**



Adhérer au SNES-FSU

Si vous ne pouvez pas lire cet e-mail, veuillez le consulter en ligne

SNES-FSU section académique de Bordeaux
138 rue de Pessac 33000 Bordeaux
<https://www.bordeaux.snes.edu/>
s3bor@snes.edu